

COMITE U.S.E.P.
 POLYNESIE FRANCAISE
 Tél. / Fax : 40 42 20 44
 B.P. 4472 – 98713 PAPEETE
 N° TAHITI 205 750

Ile :
Commission Technique Communale :

Association Sportive Scolaire :

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE de l'ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE

L'an (2019) deux mille dix-neuf, le du mois de l'Assemblée Générale de l'Association sportive Scolaire de : s'est réunie. Elle a procédé à l'élection de son Comité Directeur composé de :membres pour l'année scolaire 2019/2020.

COMPOSITION du COMITE DIRECTEUR

ADULTES

.....

ENFANTS

.....



Le Comité Directeur a désigné parmi ses membres adultes, le BUREAU suivant :

	Prénom - Nom	D de Naiss.	Adresse géographique	Profession	Tél
Président					
Secrétaire					
Trésorier					

Couleurs de l'Association :

.....
 Le Secrétaire Le Président

TRES IMPORTANT : Après avoir dûment rempli ce document, veuillez expédier :

- 1 ORIGINAL à la DRCL (BP 115 – Papeete) pour déclaration, puis muni du récépissé de la D.R.C.L. faire les démarches auprès de l'Imprimerie officielle pour insertion au J.O.P.F. (A.S.S. de Tahiti-Moorea-Maiao-Tuamotu)
Pour les îles : s'adresser auprès de votre subdivision administrative
- 1 COPIE au Bureau USEP (BP 4472 – 98 713 Papeete) pour tenue du dossier